


Cette fiche-type recense les rubriques qui doivent être présentes a minima dans une fiche de présentation d'une action de formation. La mise en page est laissée au libre choix de chacun.

	<h2 style="color: green;">Titre Professionnel Assistant(e) De Vie Aux Familles</h2> <p>Formacode principal : 44028 Auxiliaire de vie sociale          ROME(s) : K1304 Services domestiques K1301 Accompagnement médicosocial K1302 Assistance auprès d'adultes          NSF : 332 Travail social Liste des formacodes : 44028 Auxiliaire de vie sociale 44030 Assistante maternelle 42079 Services maison 43454 Santé secteur sanitaire 42056 Services à la personne</p>
<p style="color: green;"><b>Public concerné, nombre,</b></p>	<p>Formation s'adressant à des demandeurs d'emplois de plus de 16 ans ayant de préférence une expérience dans le domaine sanitaire et social.          Elle s'adresse également aux salariés d'entreprise désireux d'évoluer professionnellement, se reconvertir...          Accessible au public en situation de handicap.;</p>
<p style="color: green;"><b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b></p>	<p><b>Prérequis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être disponible et mobile. Vaccinations à jour. Bonne résistance physique (port de charges - déplacement de personnes).</li> <li>- Accepter les horaires des entreprises de stage (tôt le matin, tard le soir, horaires coupés, week-end).</li> </ul> <p><b>Conditions d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussite aux tests écrits et entretiens de sélection.</li> </ul> <p><b>Niveau d'entrée minimum :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classe de 5ième.</li> </ul> <p><b>Expérience professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience souhaitée mais non obligatoire, acquise dans le secteur sanitaire et social, au cours de stages en entreprise, d'emplois occupés, d'activités de bénévolat.</li> </ul>
<p style="color: green;"><b>Présentation générale</b> (problématique, intérêt)</p>	<p>L'Assistant de vie aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile. Il accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées ou les personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne.          Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-être dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien du cadre de leur cadre de vie.</p>
<p style="color: green;"><b>Objectifs</b></p>	<p>Les objectifs de l'action de formation sont les suivants :</p> <p>Favoriser l'insertion professionnelle des personnes peu ou pas qualifiées et de leurs faire accéder ou les maintenir à l'emploi,          Augmenter le niveau de compétences des demandeurs d'emploi et leur permettre d'accéder à une qualification reconnue sur le marché de l'emploi          Répondre à un besoin des entreprises du territoire          Favoriser l'estime de soi et la confiance des futurs bénéficiaires</p>
<p style="color: green;"><b>Contenu de la formation</b></p>	<p>Le programme :</p> <p>460 heures en centre de formation + 210 heures en milieu professionnel          3 CCP pour le titre ADVF + 1 CCP informatique + 1 module additionnel</p> <p><b>CCP1 : entretenir le logement et le linge d'un particulier (140 heures)</b></p> <p>Module 1 : Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier. Égalité professionnelle (30 heures)          Module 2 : Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier (30 heures)          Module 3 : Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés (30 heures)          Module 4 : Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés (35 heures)          Module 5 : Notions de développement durable et éco gestes (15 heures)</p>

Cette fiche-type recense les rubriques qui doivent être présentes a minima dans une fiche de présentation d'une action de formation. La mise en page est laissée au libre choix de chacun.

	<p><b>CCP 2 : accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien (161 heures)</b>          Module 6 : Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage (30 heures)          Module 7 : Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement + SST (35 heures)          Module 8 : Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne (30 heures)          Module 9 : Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer (31 heures)          Module 10 : Assister la personne lors des courses, la préparation, la prise des repas (35 heures)</p> <p><b>CCP3 : relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile (80 heures)</b>          Module 11 : Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants (20 heures)          Module 12 : Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants (20 heures)          Module 13 : Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités (20 heures)          Module 14 : Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas (20 heures)</p> <p><b>CCP3 : relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile (80 heures)</b>          Module 11 : Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants (20 heures)          Module 12 : Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants (20 heures)          Module 13 : Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités (20 heures)          Module 14 : Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas (20 heures)</p> <p><b>CCP4 : Accompagner la personne en situation de handicap (44 heures)</b>          Module 15 : Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage (14 heures)          Module 16 : Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie (15 heures)          Module 17 : Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap (15 heures)</p> <p><b>CCP5 : Compétences transversales</b>          Module 15 : l'informatique et nouvelles technologies au sein de mon activité professionnelle (14 heures)  <b>Module additionnel :</b>          Module 16 : Savoir être: Comment agir et interagir dans mon contexte professionnel (21 heures)</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b>          Intervention de professionnel, visites en entreprises, conférences...          Divers moyens utilisés pour permettre les apprentissages aux stagiaires et faire évoluer leurs connaissances et compétences professionnelles, tels que les cours, les jeux de rôle, les vidéos, les exposés, échange de pratiques...          Production de savoirs : dossier de pratique professionnel</p> <p><b>Modalités :</b>          Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), AFEST, mode projet, autoformation accompagnée, ...</p> <p><b>Moyens :</b>          Salle informatique équipée de 27 postes et salle de cours équipées de matériel vidéo</p>

Cette fiche-type recense les rubriques qui doivent être présentes a minima dans une fiche de présentation d'une action de formation. La mise en page est laissée au libre choix de chacun.

	Prise en compte des situations de handicap (Réfèrent handicap)
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	CCP1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier CCP 2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien CCP 3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile - CCS : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
<b>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</b>	<b>Acquisition des compétences :</b> - Evaluations individuelles écrites, théoriques et pratiques en cours de formation - Evaluation et bilan au cours de la visite de stage - Epreuves terminales de l'examen ADVF <b>Evaluation de la perception de la formation</b> - Accueil / Mise en commun lors de chaque session - Bilan de fin de session - Entretien individuel - Rencontre de l'équipe avec les délégués des stagiaires élus en milieu et fin de formation - Bilan écrit individuel et oral collectif (intermédiaire et final) - Enquête sur le devenir des stagiaires
<b>Durée</b>	<u>Durée</u> : Cours : 460 heures en centre de formation Stage : 210 heures en entreprise <u>Rythme hebdomadaire</u> : Cours : 5 jours / semaine, soit 35 heures Stage : 6 jours / semaine, soit 35 heures hebdomadaires
<b>Dates</b>	<u>Dates</u> : Du 17 février 2020 au 8 juillet 2020
<b>Lieu(x)</b>	<b>Maison Familial Rural</b> <b>11 rue des planches</b> <b>25660 MORRE</b> <b>Tél : 03 81 81 33 14</b> <b>Mail : mfr.morre@mfr.asso.fr</b>
<b>Coût par participant</b>	Formation financée par le Conseil Régional - Possibilité de financement dans le cadre d'un CIF (congrés individuel de formation) ou dans le cadre du CFP (compte formation professionnel).X €
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	M-Françoise RIOJA 03 81 81 33 14 <a href="mailto:marie-francoise.rioja@mfr.asso.fr">marie-francoise.rioja@mfr.asso.fr</a>
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formateurs permanents ayant tous des diplômes de niveau II minimum justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine des services à la personne.</li> </ul>

Cette fiche-type recense les rubriques qui doivent être présentes a minima dans une fiche de présentation d'une action de formation. La mise en page est laissée au libre choix de chacun.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenants professionnels à titre d'expert.</li> </ul>
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Un responsable de formation assure la coordination pédagogique des parcours de certification le suivi des stagiaires lors des périodes en entreprise, l'accompagnement des travaux personnels. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin.</p> <p>Egalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emargement par demi-journée des stagiaires et des formateurs</li> <li>- Cahier de texte (papier et numérique)</li> <li>- Livret d'alternance individuel complété par le stagiaire, le maître de stage et le responsable de formation</li> <li>- Attestation de stage</li> <li>- Attestation de formation</li> <li>- Enquête post-formation</li> <li>- Entretiens individualisés</li> </ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Acquisition des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluations individuelles écrites, théoriques et pratiques en cours de formation</li> <li>- Evaluation et bilan au cours de la visite de stage</li> <li>- Epreuves terminales de l'examen ADVF</li> </ul> <p>Evaluation de la perception de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil / Mise en commun lors de chaque session</li> <li>- Bilan de fin de session</li> <li>- Entretien individuel</li> <li>- Rencontre de l'équipe avec les délégués des stagiaires élus en milieu et fin de formation</li> <li>- Bilan écrit individuel et oral collectif (intermédiaire et final)</li> <li>- Enquête sur le devenir des stagiaires</li> </ul>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistant-e de vie à domicile</li> <li>• Aide à domicile</li> <li>• Agent de service hospitalier</li> <li>• Garde d'enfants à domicile</li> </ul> <p>Passerelles vers le DE d'Aide-Soignant et d'Accompagnant éducatif et social avec des dispenses de modules</p>